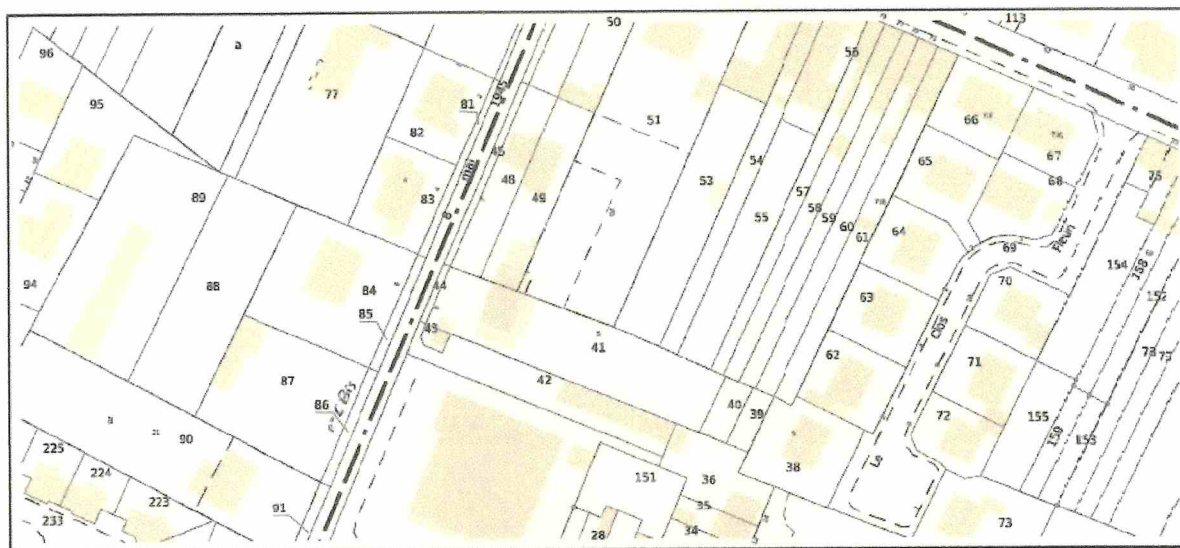
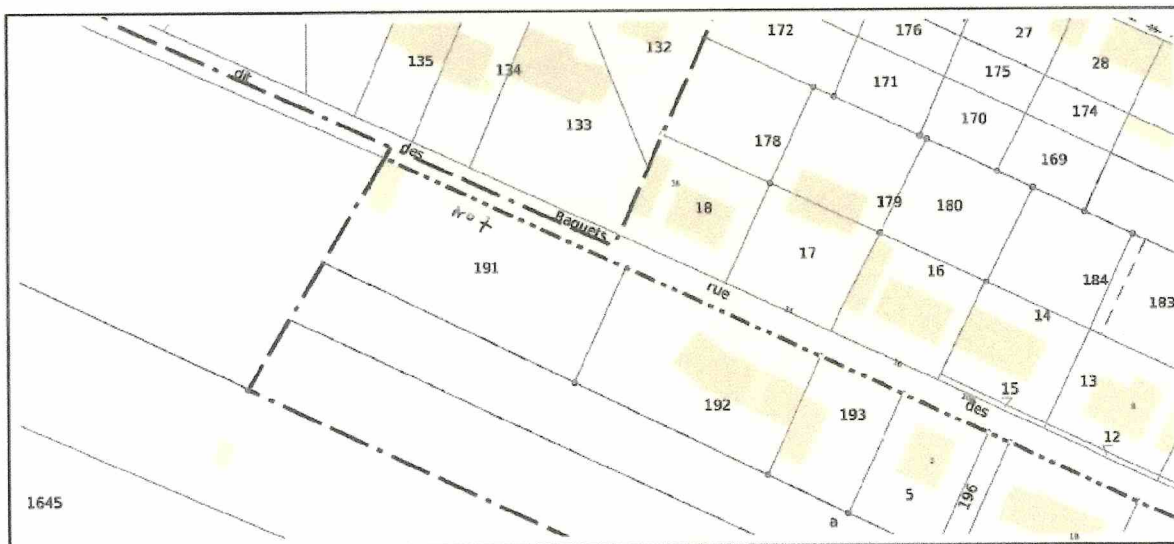


Rue du 8 mai 1945



Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

Rue des Bacquets



Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

<b>Date de la convocation :</b> 20/03/2023
<b>Date de la séance</b> 27/03/2023
<b>Date d'affichage</b> 28/03/2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	18
Votants	22

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BERTRAND Rudy, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maïté, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,  
Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie  
**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – Contrat à durée déterminée**

Madame le maire propose de recruter un adjoint technique en contrat à durée déterminée à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour une durée de 1 an renouvelable tous les 3 mois.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Les crédits seront prévus au budget 2023, compte 6413 en section de fonctionnement

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**

20/03/2023

**Date de la séance**

27/03/2023

**Date d'affichage**

28/03/2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maïté, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,

Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie

**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**Nombre de membres**

En exercice 23  
Présents 18  
Votants 22

**OBJET – Remboursement frais kilométriques**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de rembourser les frais kilométriques et de carburant avancés à l'occasion de déplacements.

Madame LEFEBVRE : 46, 400 Km x 0.32 soit 14.85 €

Ces montants seront réglés sur l'article 6256 « mission » du budget 2023 ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**

20/03/2023

**Date de la séance**

27/03/2023

**Date d'affichage**

28/03/2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Nombre de membres**

En exercice 23  
Présents 18  
Votants 22

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maité, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,

Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie

**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – Numérotation constructions**

Madame le Maire expose au conseil municipal que deux administrés ont déposé un permis de construire pour des logements situés comme suit :

- Rue du 8 Mai 1945
- Chemin des Baquets

Madame le Maire propose d'attribuer les numéros suivants :

- 6 bis, rue du 8 mai 1945
- 7, Chemin des Baquets

Des plans annotés sont joints à cette délibération.

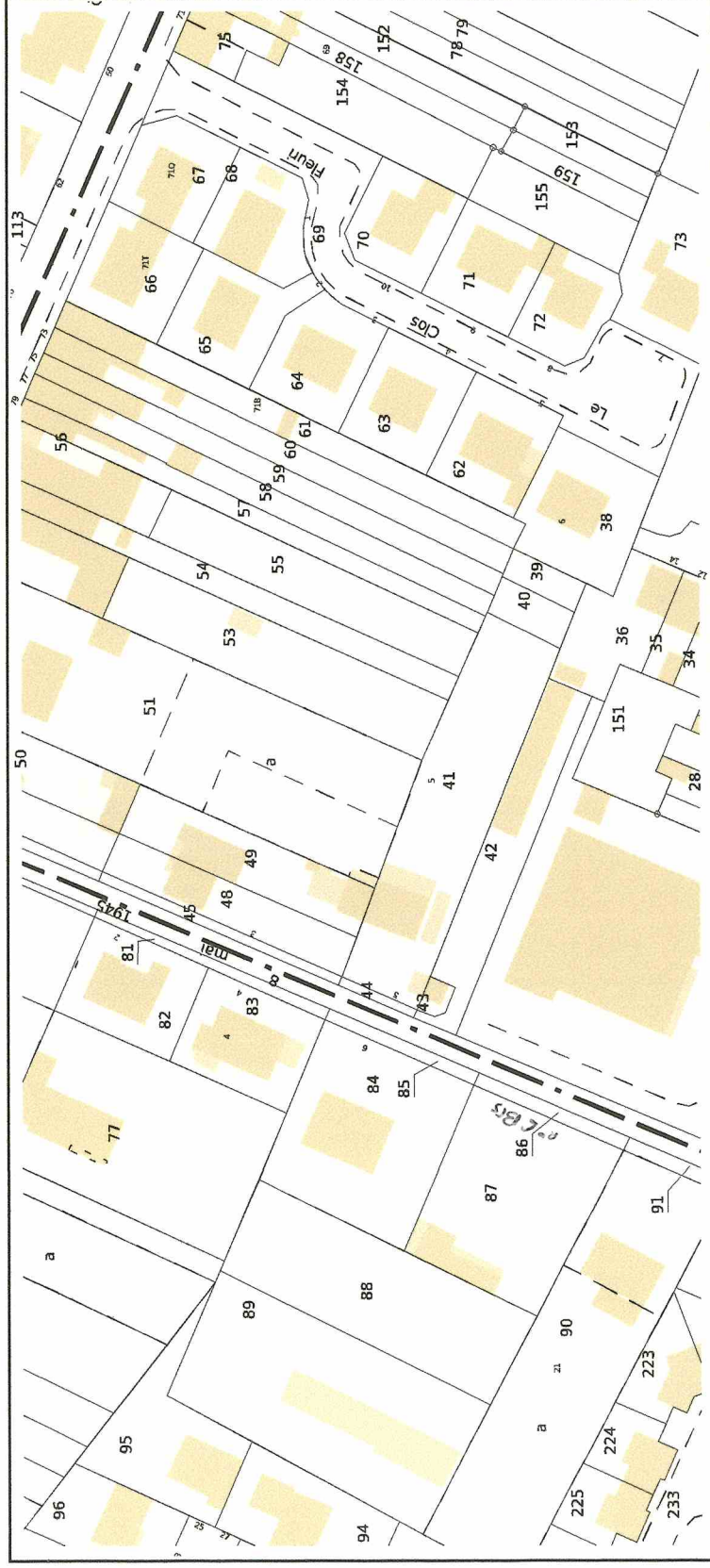
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR

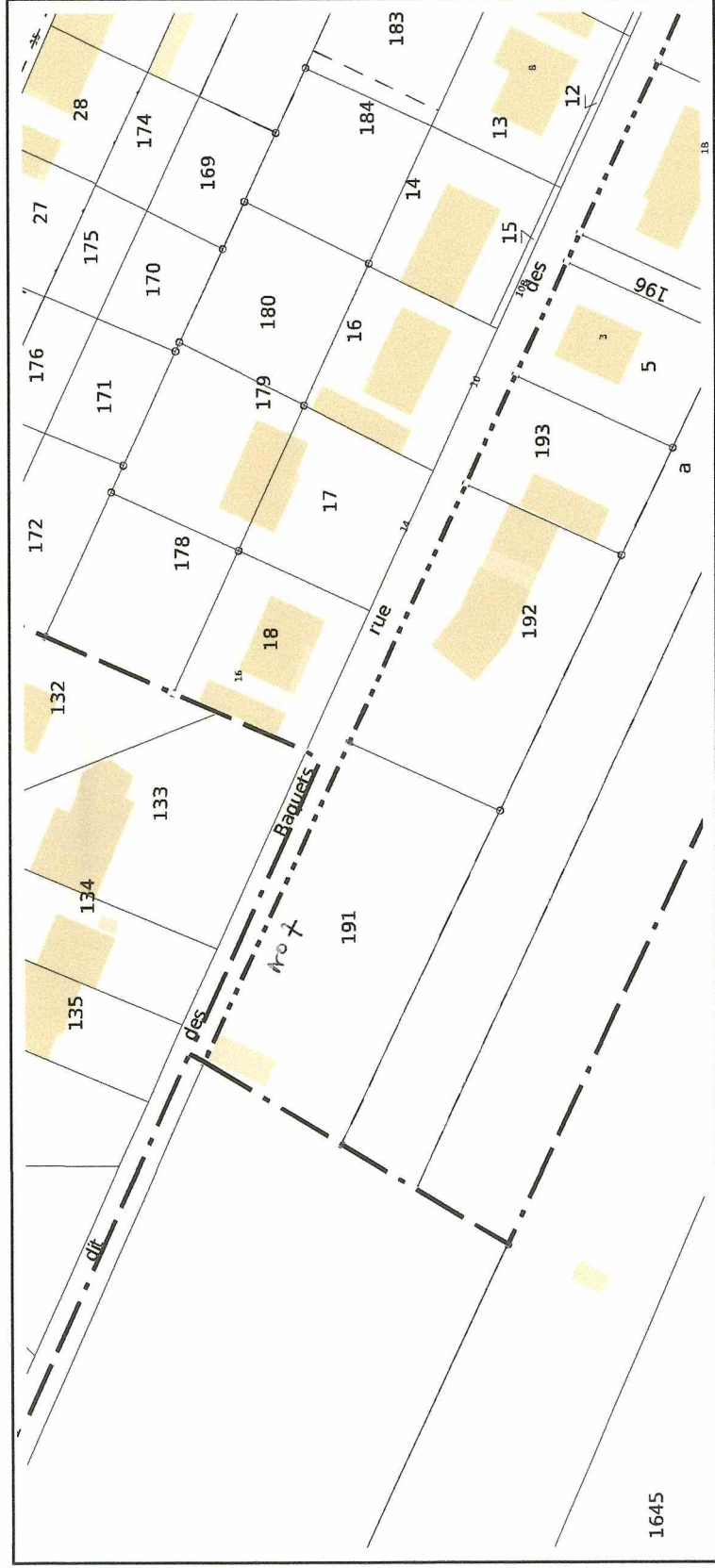


Rue du 8 mai 1945



Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

Rue des Baquets



Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**

20/03/2023

**Date de la séance**

27/03/2023

**Date d'affichage**

28/03/2023

**Nombre de membres**

En exercice 23  
Présents 18  
Votants 22

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maïté, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,

Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie

**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET - Convention CPIE 2023**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la convention 2023 avec l'Atelier d'insertion « Les Chemins de l'Espoir » Association Somme Nature.

Le coût s'élève à 19 430 € TTC (22 jours à 883.18 €).

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

Les crédits correspondants à cette dépense seront inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**

20/03/2023

**Date de la séance**

27/03/2023

**Date d'affichage**

28/03/2023

**Nombre de membres**

En exercice 23

Présents 18

Votants 22

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maïté, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,

Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie

**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – Contrat de maintenance LOGITUD**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de renouveler le contrat de maintenance avec la Société LOGITUD concernant la maintenance de la solution GVE (logiciel GVe et le terminal de verbalisation et le kit de connexion au CNT (routeur de transfert + alimentation) pour une durée déterminée de 12 mois. Ce contrat pourra être reconduit deux fois, sa durée totale ne pourra excéder 3 ans  
Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

<b>Date de la convocation :</b> 20/03/2023
<b>Date de la séance</b> 27/03/2023
<b>Date d'affichage</b> 28/03/2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	18
Votants	22

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maïté, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,

Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie

**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET –AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE RELATIF AU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR LA PÉRIODE 2023-2026.**

La Commune de SALEUX, Electricité de France et Enedis ont conclu le 26 novembre 2018, pour une durée de 30 ans, un contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur le territoire.

Le contrat de concession comporte un cahier des charges intégrant un schéma directeur des investissements, établi sur la durée du contrat, ainsi qu'un programme pluriannuel des investissements pour la période 2019-2022.

Ce programme arrivant à son terme, Enedis a présenté lors de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2022, un bilan technique et financier de la période écoulée. La continuité du service public est excellente et ne nécessite pas d'investissements particuliers.

A la suite de cet échange, les parties ont convenu de reconduire à l'identique sur la période 2023-2026, l'engagement prévu à l'article 4 de l'annexe 2A du contrat de concession en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le projet d'avenant n°1 proposé par Enedis,
- d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°1 relatif au programme pluriannuels d'investissements pour la période 2023-2026.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

<b>Date de la convocation :</b> 20/03/2023
<b>Date de la séance</b> 27/03/2023
<b>Date d'affichage</b> 28/03/2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle André Chauvin sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	18
Votants	22

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, NIQUET Béatrice, BERTRAND Rudy, BAQUET Laurence, BERTHE Dominique, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, LE COINTE Maïté, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel,

Monsieur BERTRAND Jean donne pouvoir à Madame CARDON Marie-Christine  
Monsieur DOUAY donne pouvoir à Madame DEREGNAUCOURT Christiane  
Madame PASQUIER Odile donne pouvoir à Madame RAMBOUR Isabelle  
Monsieur AVIEZ Stéphane donne pouvoir à Madame DUCHENE Annie

**Était absente :** Madame LHERITIER Yasmine

**Secrétaires de séance :** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> Classe**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'un Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe va intégrer les services de la Commune de Saleux par voie de mutation et qu'il y a lieu de créer ce grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer ce poste à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 et d'inscrire au budget 2023 les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR

